

# PERMANENCES TOUS LES MOIS

## À LA MSAP



ADIL / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT

**A.D.I.L** (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

Informations sur le logement, conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

➤ 2<sup>ème</sup> mercredi de 9h30 à 12h



eurêka

**ASSOCIATION "EUREKA SERVICES"**

Contrats de missions professionnelles de courte durée.

Contact : Madame LAFARGE

➤ 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de 14h à 16h30



**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

➤ 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de 10h à 12h



**C.A.R.S.A.T** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Sur rendez-vous uniquement : 09 71 10 39 60

➤ 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis



**CENTRE DE VACCINATION  
DU CENTRE HOSPITALIER DE  
ROMORANTIN**

Séances de vaccination gratuites.

➤ Se renseigner à la MSAP pour les dates des séances.



C.I.D.F.F  
Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles

**C.I.D.F.F** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Informations juridiques sur le droit de la famille, du travail, droit pénal, droit de la consommation, droit locatif, etc.

Prendre rendez-vous à la MSAP.

➤ 2<sup>ème</sup> jeudi de 9h15 à 12h15



## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord à l'amiable.

Contact : Monsieur LAFON

➤ 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis



## L'ATELIER DE BÉATRICE

➤ Les lundis de 9h30 à 17h30 : atelier couture.

➤ Les mercredis de 9h30 à 17h30 : activités d'art créatifs (mosaïque, cartonnage, collage serviette) et conseils en socio-esthétique.



## MISSION LOCALE

Permanence d'Accueil, d'Information, et d'Orientation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Contact : Madame UGHETTO

➤ Sur rendez-vous uniquement : 02 54 76 23 22



## POINT SÉCU (C.P.A.M)

Accueil et information du public

Renseignements : 3646

➤ Sur rendez-vous uniquement : 02 54 94 10 55



## VIVRE AUTONOME 41

Service départemental d'informations et de conseils dédiés aux personnes en perte d'autonomie liée à l'âge et au handicap.

Renseignements : 02 54 58 43 79

➤ Permanence une fois par mois

Le service de repas à domicile est géré par le Centre Régional Jeunesse et Sports (CRJS).

Inscription au 02 54 94 10 00



Maison  
de services  
au public

